

Les anti gaz de schiste ont été reçus au ministère

Environnement | Ils souhaitent que le gouvernement refuse la prolongation des permis de recherches de gaz de schiste.

Au printemps dernier, les trois permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels du Bassin d'Alès et de Navacelles arrivaient à expiration. Celui de la Plaine d'Alès avait, lui, expiré un an plus tôt.

Pourtant, on ne sait toujours pas si ils sont définitivement caducs. Des demandes de prolongations ont été faites par les sociétés concernées - Mouvoil pour le premier, eCORP et Petrichor pour le deuxième et Diamoco energy pour le troisième -, qui n'ont jusqu'alors pas reçu de réponse du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

C'est pour cette raison que, mardi, plusieurs collectifs anti gaz de schiste et des élus (1) se sont rendus au ministère de Ségolène Royal afin de rencontrer son conseiller Philippe Bodenez.



■ Les permis toujours pas caducs.

A. B.

« Nous avons demandé au ministère de ne pas prolonger ces permis et d'émettre un refus explicite de prolongement. Sinon, les sociétés peuvent aller au tribunal administratif et obtenir gain de cause », explique Sébastien Espagne de Basta!Gaz.

Les anti gaz de schiste espèrent un ges-

te fort de Ségolène Royal, avant que ne débute la conférence climatique à Paris en novembre prochain. « Sur le non-conventionnel en France, il serait judicieux de faire le ménage », ajoute Sébastien Espagne. Basta!Gaz estime que Philippe Bodenez a bien écouté les arguments et connaissait bien le dossier.

En avril dernier, Ségolène Royal avait écrit sur twitter que "les gaz de schiste ne sont plus d'actualité". Un refus de prolongation des permis confirmerait cette prise de position. Un silence prolongé entretiendrait, en revanche, le doute sur la politique environnementale du gouvernement.

ADRIEN BOUDET

aboutdet@midilibre.com

► (1) Outre Basta!Gaz, étaient présents les collectifs Roquedur Le Vigan, le collectif ardéchois, ainsi que des élus ardéchois et gardois.